

COLLECTIVITÉ

COURCELLES-SAPICOURT
Arrondissement de Reims
Canton de Ville en Tardenois

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 21 mars 2014

Par suite d'une convocation en date du 3 avril 2014, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Gérald MABILE, Jean MICHEL, Jacky LESUEUR, Philippe LEVEAUX, Pierre CARRE, Michel BACARISSE, Maurice ENGEMANN, Xavier CULEUX.
présents	9	Absents : Grégoire MAZZINI a donné pouvoir à Jean MICHEL. Thierry PROLA.
votants	10	Secrétaire de séance : MABILE Gérald.
Délibération n°	20/2014	

Objet : LOGEMENT COMMUNAL.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 14/2012 par laquelle le conseil municipal a décidé de ne pas réviser le loyer du logement communal avant mars 2014.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de réviser le loyer comme suit à partir du 1^{er} mars 2014.

Indice 1^{er} trimestre 2013 : 124.25

Indice 1^{er} trimestre 2014 : 125

Soit $691.97 \times 125/124.50$

694.74 euros par mois.

CHARGE le maire de signer l'avenant au contrat de location sur la base indiquée ci-dessous ainsi que de faire signer l'avenant par les locataires.

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

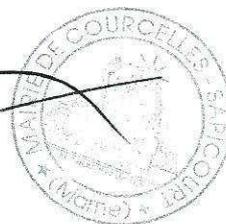
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 15 avril 2014

Affichage du 17 avril 2014

Le Maire
Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte tenu de sa publication le 17 avril 2014
et de sa transmission en Sous-préfecture
Le



ÉLU A LA SOUS-PRÉFECTURE
de REIMS

22 MAI 2014

